

**ETABLISSEMENT SECONDAIRE
DE COPPET - TERRE SAINTE**

CONTACTS INTERNES

Année scolaire 2025 - 2026



Direction et secrétariat : ☎ 022 / 557 58 00
La Directrice et les Doyen·ne·s reçoivent sur rendez-vous.

Les maître·sse·s sont attribuables par l'intermédiaire de notre secrétariat ou par courriel. Leurs adresses e-mail sont disponibles sur notre site internet.

Service PPLS (psychologue et logopédiste)

Pour les nouvelles demandes : ☎ 021 / 557 94 95

Les rendez-vous PPLS sont à signaler au/à la maître·sse de classe, comme toute autre absence (ou au secrétariat).

Psychologues scolaires : Mmes Laurianne Craig et Liliana Bleve
☎ 022 / 557 58 13
Consultations sur rendez-vous. Visites spontanées des élèves possibles.

Logopédiste scolaire : nouvelle personne ☎ 022 / 557 58 14
Consultations sur rendez-vous.

Médiateur et médiatrices scolaires : M. Marc Moeri, Mmes Bénédicte Fong Yong et Pascale Morineau-Masset

Contact aux récréations et médiations sur rendez-vous. Bureau E01 (rez-de-chaussée). Atteignables au ☎ 022 / 557 58 16 (salles des maîtres) ou par le secrétariat.

Educateur en milieu scolaire : M. Benjamin Pittet ☎ 079 / 260 47 33
Consultations sur rendez-vous ou si présence au bureau E01 (rez-de-chaussée).

Infirmière scolaire : Mme Anouk Liengme ☎ 079 / 159 07 29
Permanence pour les élèves : mardi, mercredi et jeudi, selon horaires affichés
Infirmerie en F02 (rez-de-chaussée).

Conseillère en orientation professionnelle : Mme Nabila Nadjî

Permanence selon horaires affichés au bureau E01-Jura (rez-de-chaussée).

Contact : Office d'orientation professionnelle, Ch. des Vignes 1, 1260 Nyon
☎ 022 / 557 59 00

Bibliothèque : Mme Virginie Cottet ☎ 022 / 557 58 11 - bibliocoppel@apej.ch

Heures d'ouverture : lundi, jeudi et vendredi : de 8h00 à 18h30, mardi : de 8h00 à 20h00, mercredi : de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Economat : M. Cédric Willi ☎ 022 / 557 58 12

Permanence partielle : lundi matin et jeudi après-midi, selon horaires affichés.

**Etablissement secondaire
de Coppet - Terre Sainte**

Route de Founex 31 / CP 60

1296 Coppet

022 557 58 00 - es.coppel@vd.ch

INFOS PARENTS

2025-2026

Vous trouverez d'autres informations sur notre site internet : www.escoppel.ch

Congés et absences

Nous vous remercions de lire ce qui suit attentivement :

L'art. 54 du Règlement d'application de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) stipule :

En principe, il n'est pas accordé de congé immédiatement avant ou après les vacances.

Sauf cas d'urgence ou situation imprévisible, la demande de congé doit être adressée au moins deux semaines à l'avance.

En règle générale, un congé de longue durée n'est pas accordé au cours de deux années consécutives.

La **Décision n°131** du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) insiste sur l'application stricte de ces règles et précise que :

- les motifs qui relèvent de la convenance personnelle (*organisation familiale, avantages financiers, organisation professionnelle, etc.*) ne justifient pas, sauf demande exceptionnelle dûment motivée, l'octroi d'un congé individuel
- un congé ne peut être accordé qu'en présence de motifs impérieux attestés et/ou circonstances tout à fait particulières.

Toute demande de congé ou absence prolongée de votre enfant doit faire l'objet d'un courrier motivé et signé, adressé à la Direction au minimum 2 semaines avant l'échéance, sauf situation imprévisible. Il peut être envoyé par poste, par mail ou déposé au secrétariat.
Par contre, les avis d'absence et justificatifs pour des raisons médicales de courte durée (1 ou 2 périodes) peuvent être transmis directement au maître de classe.

En cas d'**absence de votre enfant le matin**, nous vous prions de bien vouloir avertir **systématiquement le secrétariat** de l'école par téléphone, dès 7h45, au :

022 557 58 00

Dès son retour en classe, pour toute absence, l'élève présentera une excuse écrite au maître de classe.

Un certificat médical est exigé si une absence se prolonge au-delà de 5 jours consécutifs (week-end inclus le cas échéant).

VACANCES SCOLAIRES 2025 – 2026

AUTOMNE 2025	du vendredi 10 octobre au lundi 27 octobre				<i>fin des cours début des cours</i>
HIVER 2025-2026	du vendredi 19 décembre au lundi 5 janvier				<i>fin des cours début des cours</i>
FEVRIER 2026	du vendredi 13 février au lundi 23 février				<i>fin des cours début des cours</i>
PRINTEMPS 2026	du vendredi 3 avril au lundi 20 avril				<i>fin des cours début des cours</i>
ETE 2026	du vendredi 26 juin au lundi 17 août				<i>fin des cours début des cours</i>
Jours fériés ou congés					

Lundi du Jeûne fédéral : 22 septembre 2025
Pont de l'Ascension : jeudi 14 et vendredi 15 mai 2026 – mercredi 13 (*)
Lundi de Pentecôte : 25 mai 2026
(*) sous réserve de l'octroi de ce congé par le Conseil d'établissement (CESCOT)

Les dates des vacances scolaires vous sont communiquées suffisamment tôt pour que vous puissiez prendre vos dispositions.

La Direction vous prie donc de vous y conformer strictement.

**À tous les parents des
élèves de 9^e à 11^e année**

Année scolaire 2025-2026 : INFORMATIONS DE RENTREE

Madame, Monsieur, Chers parents, Chères et chers élèves,

Dans la perspective de la prochaine rentrée scolaire, nous vous adressons ce feuillet et vous invitons à visiter notre site internet où diverses informations sont à disposition, notamment dans les 3 onglets (post-it) se trouvant en haut de la page d'accueil :

www.escoppel.ch

Par ailleurs, sachez que nous utilisons régulièrement la messagerie électronique pour transmettre des communications et courriers, ou faisons également des distributions de documents par le biais du maître ou de la maîtresse de classe, à quelques occasions. Vous en serez averti/e par e-mail dans ce cas.

Transports publics

L'Association pour l'Enfance et la Jeunesse (www.apej.ch) organise avec les *Transports publics nyonnais* (TPN) les déplacements des élèves jusqu'au collège. Nous vous laissons vous référer au courriel envoyé par l'APEJ.

Restaurant scolaire

Dès réception de l'enclassement de votre ou vos enfants et si vous souhaitez qu'elle(s) et/ou il(s) mange(nt) durant la pause de midi au Restaurant scolaire, vous devez l'/les inscrire sur la plateforme *MonPortail*, selon les indications données dans le courriel de l'APEJ.

Cours facultatifs : Atelier-théâtre, Atelier-BD & Atelier-musique

En 2025-2026, trois ateliers artistiques seront à nouveau proposés à nos élèves de 9^e à 11^e année. Des informations et les bulletins d'inscription sont téléchargeables dans l'onglet qui leur est dédié sur la page d'accueil de notre site internet. Inscrivez-vous rapidement, le nombre de places est limité !

Sport scolaire facultatif | SSF

Des activités sportives seront proposées à nos élèves durant l'année scolaire 2025-2026. Des informations pour les inscriptions seront donc communiquées le moment venu, via la plateforme habituelle (*Kepchup*).

Nous remercions l'APEJ d'organiser l'encadrement des élèves durant la pause de midi et de financer toutes les activités culturelles et sportives dont nos élèves peuvent bénéficier.

Coppet, juillet 2025

E. Pasche, Directrice a.i.